

ASSEMBLÉE NATIONALE30 mai 2006

**ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 177

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 5 SEXIES

Dans la première phrase de l'alinéa 9 de cet article, après les mots :

« Les statuts »,

insérer les mots :

« de ces sociétés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel